

DÉLIBÉRATION N°2014.10.08/105

Mise en place d'une Approche Environnementale  
de l'Urbanisme (AEU) sur les ZAE de Bourgogne  
et de Petit-Pérou

8<sup>ème</sup> séance de l'année 2014

Vendredi 31 octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le vendredi 31 octobre, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de Cap Excellence, s'est rassemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Éric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 21 octobre 2014.

**Présents : 28**

**Président**

M. Éric	JALTON	
<b>Vice-Présidents</b>		
M. Ary	CHALUS	1 <sup>er</sup> Vice-Président
M. Jacques	BANGOU	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE-LAVENETTE	5 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Georges	BREDENT	8 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 <sup>ème</sup> Vice-Président

**Conseillers Communautaires -Membres du Bureau**

Mme Marlène	MELISSE- MIROITTE
Mme Corinne	PETRO
Mme Liliane	PIQUION
Mme Josiane	GATIBELZA
Mme Francesca	FAITHFUL

**Autres Conseillers Communautaires**

Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS
M. Georges	BERGINA
M. Jean-Luc	CELIGNY
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO
M. Audry	CORNANO
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE
Mme Juliana	FENGAROL
M. José	GUIOLET
Mme Célia	MIMETTE
M. Olivier	SERVA
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE
Mme Nadège	THÉOPHILE

**Excusés représentés : 3**

Vice-Présidents :

Mme Éliane GUIOUGOU-FIRPION (6<sup>ème</sup> Vice-Président)  
Pouvoir à Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE

Conseillers Communautaires, Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY  
Pouvoir à M. Rosan RAUZDUEL

Autres Conseillers Communautaires :

M. Jean-Charles SAGET  
Pouvoir à Mme Suzelle SEVILLE-LAVENETTE

**Excusés non représentés : 2**

Vice-Présidents :

Mme Marie-Corine CLOTILDE-LACASCADE  
(13<sup>ème</sup> Vice-Président)

Autres Conseillers Communautaires :

M. Chazy CIRANY

**Absents : 17**

Vice-Présidents :

Mme Maguy CÉLIGNY (9<sup>ème</sup> Vice-Président)  
M. Dominique BIRAS (11<sup>ème</sup> Vice-Président)  
M. Pierre THICOT (15<sup>ème</sup> Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Marie-Camille MOUNIEN- M. Justin DESSOUT-  
M. Michel RINCON-M. Dominique THÉOPHILE

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude AZEDE- M. Harry DURIMEL-  
Mme Solange LEBLANC- M. Jocelyn LÉRÉMON-  
M. Maurice LORQUIN- M. Daniel MARSIN-  
Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE- M. Alix NABAJOTH-  
M. Patrick SELLIN- Mme Ketty WALPO

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Monsieur José GUIOLET*.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence et approuvant les statuts de l'ECPI ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/ 2042/ADII/2 du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de Cap Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- VU la délibération n°2010.12.09/118 du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU la délibération n°2011.11.05/185 du Conseil Communautaire en date du 4 novembre 2011 portant engagement de Cap Excellence dans la démarche d'Agenda 21 ;
- VU la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- VU les crédits inscrits au budget ;

**CONSIDÉRANT** le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

### **DÉCIDE, A L'UNANIMITÉ :**

**ARTICLE 1** – D'autoriser Monsieur le Président à mettre en place une Approche Environnementale de l'Urbanisme sur les ZAE de Bourgogne et de Petit-Pérou.

**ARTICLE 2** – De dégager les moyens nécessaires, humains et financiers, pour conduire cette mise en place en compatibilité avec les nécessités du budget communautaire.

**ARTICLE 3** – D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives au lancement de la démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme pour le Programme Local de l'Habitat de Cap Excellence.

**ARTICLE 4** – D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des différents partenaires institutionnels locaux et nationaux concernés.

**ARTICLE 5** – De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour la mise en œuvre pratique de la présente délibération.

**ARTICLE 6** – Le Président, le Directeur Général, et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Président de la Commission Habitat, Rénovation Urbaine, Construction du Tramway de Cap Excellence, à Monsieur le Président de la Commission Politique locale d'Aménagement du Territoire, à Monsieur le Président de la Commission Développement Economique, ainsi qu'à Madame le Trésorier Principal d'Abymes/Gosier.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 05 novembre 2014

Le Président



Eric

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-A-Pitre, le 20 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Président de la Commission Habitat, Rénovation Urbaine, Construction du Tramway de Cap Excellence, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Président de la Commission Politique locale d'Aménagement du Territoire, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Président de la Commission Développement économique, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à la Trésorerie d'Abymes/Gosier, le 21 NOV. 2014

